

FICHE COURSE TYPE RIR

Nom de la compétition : **La Solo**

grade **5C**

Date : **04 septembre 2021**

Lieu : **Gruissan**

Autorité Organisatrice : **Gruissan Yacht Club**

avec le soutien de ***l'Office de Tourisme et la Ville de GRUISSAN***

1. REGLES APPLICABLES :

- a) Les RIR, l'avis de course, la fiche course
- b) Avant la course, un briefing obligatoire aura lieu pour expliquer le déroulement de la régata.
- c) **Le port d'une brassière conforme à la division 240 est obligatoire.**

2. PROGRAMME DES COURSES

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course sera annoncée au briefing. Le canal vhf sera le canal 8. La langue officielle de communication est le français.

3. LES PARCOURS

- a) Localisation de la zone de course : le long de la côte de Gruissan, entre Les Cabanes de Fleury et Port la Nouvelle en respectant la réglementation en vigueur (par ex. les zones interdites)
- b) Description du parcours : de type côtier ou de type construit
- c) Schéma du parcours : le parcours sera décrit au briefing
- d) Description des marques : la description sera donnée au briefing
- e) Description de la ligne de départ et de la ligne d'arrivée seront données au briefing
- f) Procédure de départ : précisée au briefing

Les bateaux doivent effectuer le parcours conformément aux indications données au briefing en franchissant la ligne de départ après le signal de départ. Un bateau qui ne franchira pas cette ligne dans les 15 minutes après ce signal sera classé abandon (DNF).

4. CHANGEMENT DE PARCOURS

La procédure du changement de parcours éventuel sera expliquée pendant le briefing.

5. PÉNALITES ET LITIGES

Les décisions des observateurs sur l'eau et à terre sont sans appel.

L'arbitre affichera les numéros des bateaux disqualifiés (départ (OCS), parcours, incidents et litiges).

5.1. PÉNALITES

a) Si l'observateur constate un incident, il hèle le concurrent en donnant son numéro de voile avec un coup de sifflet et pointe dans sa direction un pavillon de couleur « à définir par l'organisateur ». La pénalité de 1 tour doit être effectuée le plus rapidement possible après l'incident selon la procédure suivante :

- i. S'écarter tout d'abord des autres bateaux, puis effectuer un tour comprenant un virement de bord et un empannage, ou,
- ii. Abandonner si l'incident a occasionné un dommage ou une blessure.

b) Si la pénalité n'est pas effectuée, le bateau sera disqualifié (DSQ).

5.2. GESTION DES LITIGES A TERRE

5.2.1 Les litiges seront traités dans les 30 minutes environ après l'arrivée du dernier concurrent. La présence des concurrents concernés par le litige est obligatoire.

5.2.2 Décisions possibles :

- a. pas de règle enfreinte.
- b. règle enfreinte, disqualification (DSQ).

6. ABANDON

En cas d'abandon, les concurrents doivent prévenir un membre de l'organisation sur l'eau ou en arrivant à terre.

7. CLASSEMENT

Le classement sera établi en utilisant les temps compensés selon les coefficients de la jauge HN.





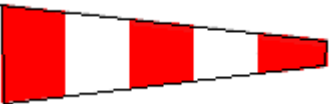




Le système de classement utilisé sera le suivant :

7.1 Pour chaque course, le 1^{er} recevra 1 point, le 2^{ème} 2 points, etc ...

7.2 Les bateaux OCS, DNF et DSQ recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

7.3 Le classement général sera l'addition des points obtenus dans chaque course, le vainqueur étant celui ayant le moins de points.

7.4 Départage des ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

PAVILLON	DESCRIPTION	SIGNIFICATION
	Pavillon de Série (Optimist ou autre...)	Signal avertissement
	Pavillon Préparatoire « P »	Signal préparatoire « en course »
	Pavillon Rappel Individuel « X »	revenir prendre son départ, sinon OCS
	Pavillon Rappel Général « 1 ^{er} substitut »	Tout le monde doit revenir pour un nouveau départ
	Pavillon Aperçu « AP »	Départ retardé
	Pavillon « N »	Course annulée
	Pavillon « N sur H »	Course annulée et rentrer au port
	Pavillon « Bleu »	Ligne d'arrivée
	Pavillon « C »	Changement de parcours